

## Les Cahiers des dix



### Aubert de Gaspé, fils [1814-1841]

Luc Lacourcière, c.c.

Number 40, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016216ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016216ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

#### ISSN

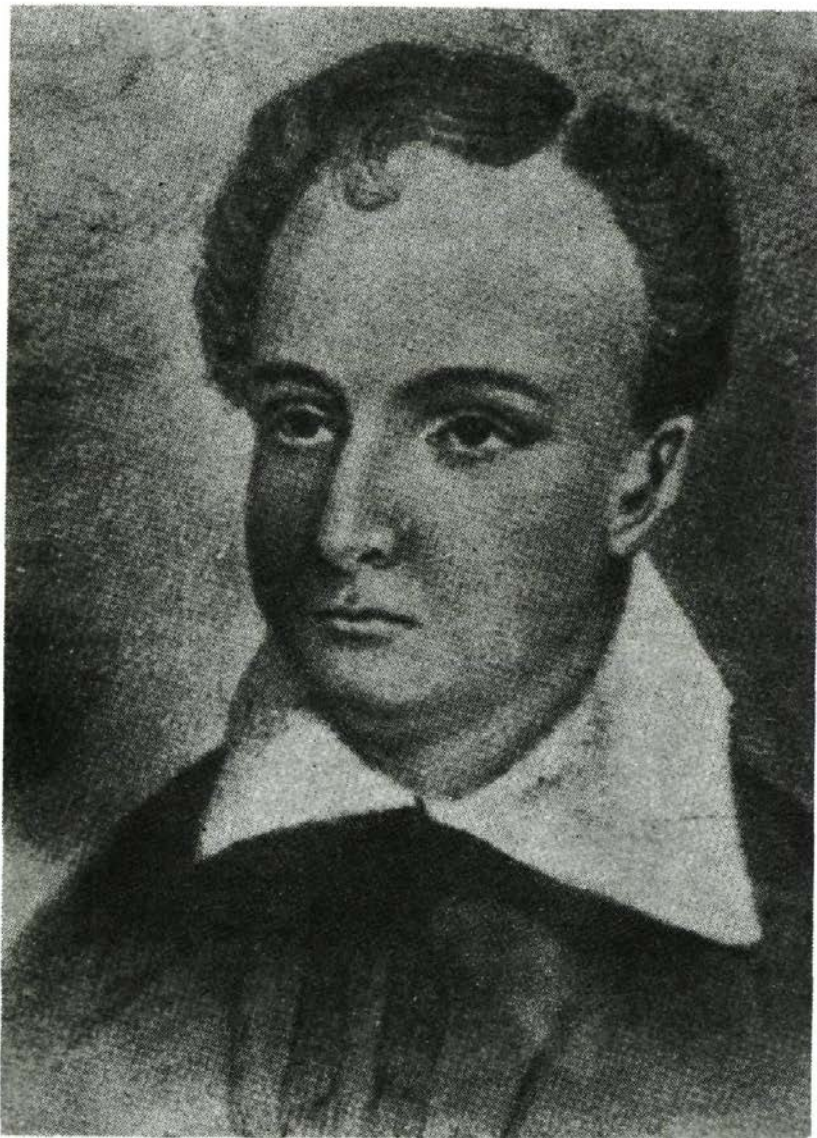
0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Lacourcière, L. (1975). Aubert de Gaspé, fils [1814-1841]. *Les Cahiers des dix*, (40), 275–302. <https://doi.org/10.7202/1016216ar>



*Aubert de Gaspé, fils (1814-1841)*

## Aubert de Gaspé, fils [1814-1841] \*

Par LUC LACOURCIÈRE, C. C.

Il semble que certains écrivains, poètes ou romanciers, disparus très tôt d'une scène où ils n'ont fait que passer rapidement, tels des météores, deviennent, avec le temps, des énigmes que l'histoire littéraire n'a jamais fini d'interroger. Toutes les littératures conservent le nom de quelques privilégiés malheureux dont l'oeuvre à peine ébauchée a été interrompue par la mort. Chénier, Gilbert, Chatterton, Rimbaud, Hémon, Radiguet, pour ne citer que quelques grands noms, illustrent autant de cas au sujet desquels on se demande avec un certain regret ce qu'aurait pu devenir leur oeuvre, s'ils avaient échappé au destin qui les a cruellement arrêtés au début de leur course.

Pour jeune qu'elle soit, la littérature canadienne a sa part d'écrivains dont il ne reste que les premiers élans déjà prometteurs, tels les poètes Joseph Lenoir, Charles Lévesque, Emile Nelligan, Sylvain Garneau. Chez les prosateurs, le cas est plus rare. Aucun cependant ne me paraît réunir en lui autant d'éléments d'une énigme littéraire que le jeune Philippe Aubert de Gaspé, disparu dans sa vingt-septième année, après avoir publié un petit roman qui se trouve être le premier qu'un Canadien ait eu l'audace d'écrire, voilà près d'un siècle et demi.

Nous savons bien peu de choses de cet auteur. Bien qu'il ait été assez turbulent dans sa jeunesse, il est à peu près ignoré aujourd'hui. Son nom n'a survécu que dans l'ombre de son illustre père qui était en même temps son homonyme et avec lequel d'ailleurs il a parfois été confondu. Sa notice biographique se réduit

---

\* Texte remanié et augmenté d'une étude parue sans notes infra-paginales dans *Livres et Auteurs canadiens* 1964, pp. 150-157.

aux dates qui encadrent sa courte existence et à la mention, le plus souvent fautive, de son roman, jugé insolite par une critique extravagante qui y a cherché, semble-t-il, autre chose que ce qu'il contenait.

C'est aussi par son père que nous avons été amené à nous intéresser au sort du fils. Rassemblant les éléments d'une biographie et de notes explicatives en vue de l'édition critique des oeuvres complètes de l'auteur des *Anciens Canadiens*, nous avons vu peu à peu se dessiner la personnalité du fils et l'originalité de l'essai romanesque de sa jeunesse. Nous détachons quelques fragments de cette étude qui, nous l'espérons, permettront d'apporter quelque lumière sur le premier artisan de la littérature romanesque au Canada français.

C'est le 8 avril 1814 que naquit à Québec Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé. Il était le deuxième enfant d'une famille qui en comptera treize. Son père avait alors 28 ans et exerçait la profession d'avocat. Allié aux plus influentes familles françaises du pays, les Baby, les de Lanaudière, il avait acquis par ses études, par sa femme, Susanne Allison, et par sa carrière militaire des accointances dans les milieux anglais, professionnels et mondains de la vieille capitale. C'était, comme on dit, un homme en vue qui se faisait remarquer par son caractère enjoué, son esprit, sa culture et sa largeur de vue. D'ailleurs lui-même, fils d'un conseiller législatif, il ne manquait pas d'influence auprès des autorités civiles. C'est sans doute ce qui l'avait fait nommer, en 1816, shérif du district de Québec, situation privilégiée à son âge, mais qui fut pourtant, après quelques années, l'occasion de son revers de fortune.

On connaît cette pénible affaire de Philippe Aubert de Gaspé, le père. En novembre 1822, ce shérif imprudent est destitué parce qu'il est incapable de rendre des comptes exacts à la Couronne. C'est alors qu'il est forcé de se retirer à la campagne avec sa famille qui compte déjà sept enfants. Son père, le Conseiller législatif, étant mort peu après, en février 1823, Philippe Aubert de Gaspé devint le cinquième seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, mais comme usufruitier seulement, sa mère devant vivre encore une



vingtaine d'années. Commence alors pour le jeune seigneur et sa famille une longue retraite où il fait, autant qu'on en puisse juger, contre mauvaise fortune bon cœur. L'une de ses principales occupations, entre autres, est l'éducation de ses enfants. Aussi leur instruction, car il devient leur propre précepteur, leur faisant l'école en même temps qu'à quelques enfants voisins du manoir.

C'est ainsi que son fils, notre futur romancier, à 13 ans, en 1827, peut entrer en cinquième au Collège de Nicolet, le plus accessible alors pour les écoliers de la Côte-du-Sud. Il y séjourne deux années, de 1827 à 1829, et y laisse le souvenir d'un brillant élève. En effet, le palmarès de 1828 lui accorde un premier accessit en version latine, alors que celui de 1829, pour la classe de quatrième, lui attribue un second prix d'excellence, un second accessit en thème latin et un autre en version latine.<sup>1</sup> A ces succès scolaires s'ajoute une certaine notoriété collégiale, comme en fait foi l'anecdote suivante, racontée par son condisciple J.-Guillaume Barthe dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle* (1885). Philippe Aubert de Gaspé, écrit-il, devint « l'étoile et l'idole de la maison » parce qu'il avait entonné spontanément l'Ode d'Isidore Bédard, *Sol canadien, terre chérie*. . . , lors de la visite que fit au collège de Nicolet Denis-Benjamin Viger « au retour de son voyage officiel en Angleterre ». <sup>2</sup>

Ces renseignements sont les seuls que nous ayons sur la vie de notre écolier. De septembre 1829 à octobre 1832, nous perdons sa

1. Renseignements fournis par M. l'abbé Edouard Fournier; lettre du 6 juin 1963.

2. Barthe, Joseph-Guillaume. *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal 1885, p. 409.

Malgré les circonstances bien particulières de ce souvenir, rapporté par Barthe, il est impossible de lui donner une date précise. Si la scène a vraiment eu lieu à Nicolet, il faudrait que ce soit en 1829 car c'est l'année où le jeune De Gaspé quitte le collège. Mais dans les archives de la maison on n'a conservé aucune autre trace de la visite de Viger à Nicolet, comme me l'assure Mgr Albertus Martin, après de minutieuses recherches. Lettre du 2 janvier 1974.

Par ailleurs, faisant la genèse de l'hymne *Sol canadien*, composé par Isidore Bédard (1806-1833), Jeanne d'Arc Lortie a relevé dans la *Minerve* du 9 mai 1831 que « Ludger Duvernay le chantera à l'occasion du départ pour Londres de Denis-Benjamin Viger », (Embarquement qui eut lieu à New York le 16 mai, en compagnie d'Isidore Bédard, précise Michel Bibaud, *L'Observateur*, Tome II, p. 302). Et elle ajoute: « C'est seulement à la mort de Bédard que sera dévoilée l'identité de l'auteur de ces vers. . . » *La Poésie nationaliste au Canada français* (1606-1867). Québec, Les Presses de l'université Laval, 1975, p. 172.

Après un demi-siècle, Barthe aurait-il confondu départ et arrivée, dates, lieux et interprètes? Il n'est pas interdit de le penser!

trace. Pour quelles raisons n'a-t-il pas continué à Nicolet des études si bien commencées ? Et où les a-t-il achevées, ou plutôt quel autre genre d'études a-t-il fait entre 16 et 18 ans ? Sur ces points nous en sommes réduits à des hypothèses. Sans doute le séjour dans un internat était-il très coûteux pour un père ruiné dont la famille augmente sans cesse. Sans doute aussi vise-t-on à ce que le jeune Philippe puisse faire des études moins longues et se suffise plus tôt à lui-même. Pour ces raisons, il a dû fréquenter quelque école anglaise en 1830 et 1831, mais nous n'avons pu trouver laquelle.

Quoi qu'il en soit, à l'automne de 1832, il sollicite un emploi auprès d'Etienne Parent, le rédacteur du *Canadien*. Celui-ci s'intéresse à ce « jeune homme de talent et versé dans la sténographie ». Il propose même à Ludger Duvernay, rédacteur de la *Minerve* de Montréal, que leurs journaux s'unissent avec d'autres et l'engagent conjointement comme rapporteur des débats de la Chambre d'Assemblée. Ainsi il en coûterait moins à chaque « gazette » pour se renseigner et les comptes rendus seraient plus soignés.<sup>3</sup>

Le plan proposé par Etienne Parent fonctionna-t-il dès ce moment-là ? C'est probable. En tout cas, en 1835, après un séjour de quelques mois aux Etats-Unis,<sup>4</sup> le jeune De Gaspé est correspondant parlementaire de deux journaux aussi différents par la langue que par les tendances politiques. *Le Canadien* et le *Québec Mercury*. C'est dans cet hiver que deux incidents vont révéler coup sur coup le caractère vindicatif du journaliste de vingt et un

3. ANQ. *Papiers Duvernay*. Lettre d'Etienne Parent à Ludger Duvernay, 22 octobre 1832.

4. Pierre-Georges Roy indique, mais sans donner la moindre source de son information, que « M. de Gaspé fut pendant quelque temps rédacteur de l'*Abeille*, de la Nouvelle-Orléans », *La Famille Aubert de Gaspé Lévis*, 1907 [tiré à 150 exemplaires], p. 140.

Nos recherches à la Nouvelle-Orléans ainsi que celles effectuées par le personnel de la Public Library, Loyola Avenue, n'ont pas confirmé l'affirmation de P.-G. R. Madame Margaret Ruckert, Head Louisiana Department, nous écrivait le 16 mars 1964:

« En conformité avec votre requête concernant Philippe Aubert de Gaspé et ses rapports avec *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, nos archivistes ont bien scruté divers numéros de ce journal pour l'époque que vous nous avez indiquée, mais ils n'ont trouvé aucune allusion au personnel du journal.

Nos archivistes ont cherché aussi (dans notre index nécrologique, dans l'index de biographie, et dans notre index de journaux de la Nouvelle-Orléans) les noms Aubert, de Gaspé, et Gaspé, mais ils ne trouvent aucuns renseignements à son égard. Les directoires [sic] de cette ville qui ont paru entre 1835 et 1842 ne mentionnent pas un Aubert de Gaspé. . .



ans. Comme ils nous font connaître l'atmosphère orageuse de cette époque et surtout parce qu'ils sont déterminants dans la carrière de notre jeune auteur, il vaut la peine qu'on les raconte.

La session de 1835, commencée le 27 octobre, opposait le parti des patriotes non seulement à la minorité bureaucratique mais à des factions conciliatrices chez les députés canadiens-français. Les passes d'armes étaient courantes à la Chambre d'Assemblée. Naturellement les journaux y faisaient écho. Or du côté patriote, siégeait le Dr Edmund O'Callaghan, député d'Yamaska, qui était en même temps journaliste. Voici que le 6 novembre paraît dans son journal, *The [Irish] Vindicator*, publié à Montréal, un petit article qui accuse nommément le *Mercury* et la *Gazette* de rapporter malhonnêtement les débats de la Chambre. «These proceedings are often badly and even dishonestly reported.»<sup>5</sup>

Il n'en fallait pas davantage pour que le jeune De Gaspé prit feu. Il voit dans ces propos une attaque directe à son intégrité professionnelle et une atteinte à son honneur. A la pension où il demeure, ses amis l'encouragent à demander au moins une explication au rédacteur du *Vindicator*. A cette époque, on présentait des cartels pour des raisons bien moins sérieuses. Aegidius Fauteux qui a étudié plusieurs cas semblables remarque, dans le *Duel au Canada*, que vers 1835-1836, «chez à peu près tout le monde le choc continu des opinions avait créé une sensibilité à fleur de peau».<sup>6</sup>

Nous avons scruté aussi le «*Historic Sketch of l'Abeille or the New Orleans Bee from September 1827 to December 1823*, edited by Charles G. Youngman, un manuscrit préparé ici même, dans nos archives, en 1938, sans rien trouver sur le compte de Philippe Aubert de Gaspé».

Un seul document authentique nous permet actuellement d'affirmer qu'en 1835 le jeune de Gaspé a déjà exercé son métier de journaliste en dehors du Bas-Canada. C'est la Pétition qu'il présenta lui-même à la Chambre d'Assemblée, après son altercation avec le Docteur O'Callaghan. Le *Québec Mercury* fut le seul journal à publier cette pétition dans sa traduction anglaise. On y lit ceci: (les soulignés sont nôtres):

«For several years past your Petitioner had been engaged as a reporter in this Honorable House, afterwards in a foreign country, and again in this Honorable House during the present Session, by the proprietors of a public Journal published at Quebec, a fact well known to the Complainant».

5. *The Vindicator and Canadian Advertiser*, Montréal, Friday evening, November 6, 1835. Vol. 8, No 3, p. 1, col. 6.

6. Fauteux, Aegidius, *Le Duel au Canada*, Montréal, Les Editions du Zodiaque, 1934, p. 159.

Donc, le 9 novembre, De Gaspé se rend au Parlement, accompagné de ses amis N. Aubin, correspondant de *l'Ami du Peuple* et A. Régnier, un commerçant de Montréal. Mais laissons-le donner sa version de la rencontre avec le Dr O'Callaghan :

*« Immédiatement après avoir lu l'article en question, je me suis rendu à la Chambre; j'ai fait demander cet homme par un des messagers de la Chambre, et je l'ai prié de sortir avec moi; il m'accompagna jusqu'à la porte et refusa, donnant prétexte qu'il n'avait pas son chapeau. Je lui présentai le journal, et lui dis : « Pray Dr. are you the author of this article ? » He answered in the negative. I then said, I suppose Dr. consequently that you will have no objection to deny that it was written, with your consent; he said he would not do it. I then added, if you were not a Member of the House, I would call you a d—d infer — I scoundrel and would also horsewhip you. »<sup>7</sup>*

Cette version, De Gaspé l'écrivait deux jours plus tard, de la prison de Québec où il était confiné depuis la veille d'après un ordre de la Chambre elle-même. Car on imagine bien que le Dr O'Callaghan « qui n'avait rien de guerrier », dit Fauteux à propos d'une autre affaire où il refuse d'agir comme témoin,<sup>8</sup> choisit de se défendre sur le parquet de la Chambre plutôt que de suivre dans la rue un jeune blanc-bec. Sa version, quelque peu différente, est consignée de façon impersonnelle dans les *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*:

*« M. De Gaspé saisit quelque chose qui avait l'apparence d'un fouet, et menaça de faire violence personnelle à M. O'Callaghan, s'il voulait sortir dehors, se servant en même temps de termes insultants pour M. O'Callaghan, et l'appelant un sacré lâche, et lui donnant d'autres épithètes de cette nature. . . M. De Gaspé menaça aussi M. O'Callaghan de violence personnelle la première fois qu'il le rencontrerait hors de la Chambre. »<sup>9</sup>*

Bref, après un long débat sur l'affaire il fut résolu que Philippe Aubert de Gaspé fils s'était rendu coupable d'une « infraction

7. Aubert de Gaspé, fils. [Lettre à] M. l'Éditeur. *La Gazette de Québec*, Vol. 72, no 4868, jeudi 12 novembre 1835, p. 2, col. 3.

8. Fauteux, A. *Opus cit.* p. 63. Affaire qui opposa Ovide Perrault, député de Vaudreuil, à Sabrevois de Bleury, député de Richelieu : « Perrault demanda au Dr O'Callaghan de vouloir bien lui servir de second. Mais le Docteur n'avait rien de guerrier, et il préféra se défilier en consultant de demander M. Scott à sa place. . . Il consentit à assister au duel en qualité de médecin. »

9. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, 1835-1836, (Will. IV, 9e Novembres 1835) pp. 72-73, [Versions française et anglaise en regard].



des Privilèges de cette Chambre...; qu'il soit pris sous la garde du Sergent d'Armes. . . pour répondre pour la dite infraction des Privilèges. . . »<sup>10</sup> De Gaspé, en vue de sa justification, prépara, probablement avec l'aide de l'avocat Thomas C. Aylwin, une longue pétition qui fut lue en Chambre par Sabrevois de Bleury et commentée défavorablement par les députés Morin, Lafontaine, Viger et Fortin. Finalement la Chambre jugea que c'était une aggravation de la faute au lieu d'être une présentation de regrets et d'excuses.<sup>11</sup> Et le lendemain, il fut décidé, après deux mises aux voix sur des amendements au sujet de la pétition, que « Philippe Aubert de Gaspé, junior. . . soit pour sa dite offense envoyé à la Prison commune de ce District, et qu'il y soit détenu pendant un mois, à compter de ce jour. . . »<sup>12</sup>

Chaque journal, selon sa tendance politique, prit fait et cause pour ou contre le jeune De Gaspé ou la décision de la Chambre. La *Minerve* se rengea du côté du Dr O'Callaghan et du *Vindicator* et rapporta les faits de manière à noircir De Gaspé, qualifiant son langage d'insolent et lui attribuant les épithètes de grossier, de dégoûtant, etc. . .<sup>13</sup> Par contre, l'*Ami du peuple*, dont le correspondant était N. Aubin, prit parti pour De Gaspé et décocha plusieurs traits satiriques à l'endroit du gribouilleur, O — vide O'Callaghan, que la verve populaire avait surnommé le *Doctor Qu'a la gale* (Barthe).<sup>14</sup> L'*Echo du Pays* qualifia le docteur de « folliculaire impertinent autant que lâche ». <sup>15</sup> Le *Mercury* prit la défense de son rapporteur, publia au texte la longue pétition que la Chambre avait refusé d'entendre, accusa l'éditeur O'Callaghan de se retrancher derrière son immunité parlementaire pour satisfaire une vengeance personnelle.<sup>16</sup> La *Gazette de Québec* fit de même et publia

10. *Ibid.*, p. 73.

11. Le texte complet de la pétition de Gaspé, adressée à la Chambre d'Assemblée a paru en anglais dans *The Quebec Mercury*, Vol. XXXI, No 133, Thursday, November 12, 1835, p. 2, col. 4.

12. Journaux de la Chambre. . . *ibid* 10e Novembris, p. 94.

13. *La Minerve*, Montréal, 12 novembre 1835, p. 2, col. 4 et 16 novembre, p. 2, col. 4 et 5.

14. *L'Ami du Peuple*, Montréal, Vol. IV, no 36, samedi 21 novembre 1835, p. 2, col. 6. Aussi Barthe, Guillaume, *Souvenirs d'un demi-siècle* 1835, p.

15. *L'Echo du Pays*, cité d'après la *Gazette de Québec*, vol. 72, no 4875, 1er décembre 1835, p. 1.

16. *The Quebec Mercury*, vol. XXXI, no 133, November 12, 1835, p. 2.

plusieurs lettres de protestations signées Justice, Honte, etc..., et venant des amis de De Gaspé, contre un abus comparable à l'arrestation injuste de MM. Bédard, Taschereau et Blanchet en 1806, sous la tyrannie de Craig.<sup>17</sup>

Quant au *Canadien* qui était directement concerné, son attitude est moins tranchée. Il s'excuse d'abord de cette contrariété auprès de ses lecteurs, puis il blâme son correspondant qu'il laisse tout simplement tomber et s'attaque à la bonne foi de la *Gazette* et du *Mercury*.<sup>18</sup>

La polémique autour de cette affaire ne s'éteignit qu'avec la sortie de prison du jeune De Gaspé, le 10 décembre.

Ce dernier avait « fait son temps » mais il avait rageusement rongé son frein. Il médita quelque moyen de se venger de la Chambre tout entière. Pour cela, il ne trouva rien de plus approprié que d'aller jeter une bombe puante au Parlement, situé alors dans le Parc Montmorency. A sa première tentative, il ne réussit qu'à casser deux vitres. Mais le 12 février 1836, en compagnie de N. Aubin, il vida sa bouteille d'assafoetida sur le poêle surchauffé du vestibule et força ainsi les quelque soixante-dix députés à évacuer les lieux. Malheureusement pour les deux farceurs, le député Séraphin Bouc les avait vus. Le lendemain, il en informe la Chambre. Et c'est un débat sévère sur cette odorante question ! De Gaspé et Aubin sont tous deux accusés « d'infraction de privilèges », le premier unanimement, le second sur division.<sup>19</sup> Un mandat d'amener est émis aussitôt contre eux par l'orateur, Louis-Joseph Papineau.<sup>20</sup>

Les journaux font encore écho à cet incident pour blâmer les empestes irrévérrencieux. La *Minerve* qualifie cette plaisanterie de fétide.<sup>21</sup> Le *Canadien* y voit une « plaisanterie constitutionnelle...

17. *La Gazette de Québec*, vol. 72, no 4869, 14 novembre 1835, p. 1 et 2.

18. *Le Canadien*, vol. V, no 79, p. 2, 11 novembre 1835; no 80, p. 2, 13 nov.; no 81, p. 2, 16 nov.

19. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada 1835-1836*, (Will. IV, 13e Februarii 1836), pp. 456-457.

20. L'original de ce mandat d'arrestation [warrant], rédigé en anglais et signé par le président [orateur] de la Chambre, Louis-Joseph Papineau, est conservé au Musée du Château de Ramesay, *Catalogue du Musée*. . . Montréal, 1962, p. 147, pièce no 1867.

21. *La Minerve*, Montréal, vol. X, no 1, 15 février 1836, *Plaisanterie fétide*, p. 3.



tout à fait digne de figurer avec celles que se permettent les parleurs de l'Association constitutionnelle à leurs réunions contre la Chambre d'Assemblée ». <sup>22</sup>

Mais l'*Ami du peuple*, par l'intermédiaire de son correspondant *Hypercritique*, qui est Aubin lui-même, fait de l'ironie sur « certaine Chambre [qui] tient essentiellement à prouver qu'elle doit être en bonne odeur au nez du public ». Puis après les badinages sur chaque député ayant pris part au débat: Le Chicaneau (Papineau), Le Michel Morin de la clicocratie (A.-N. Morin), La fontaine de jurisprudence (H. Lafontaine), le bouc émissaire qui porta plainte (S. Bouc) etc. . . il les montre pris de panique, fuyant précipitamment les lieux, oubliant une partie de leurs vêtements « dans un état de désordre très peu convenable pour la gravité de leurs fonctions ». Enfin il conclut « qu'il y a plus à plaindre la susceptibilité des juges... que l'enfantillage des condamnés ». <sup>23</sup>

Cependant le mandat d'amener ne fut jamais exécuté. De Gaspé et Aubin avaient pris la fuite à temps. Ils trouvèrent refuge au manoir de Saint-Jean-Port-Joli d'où Aubin expédia à l'*Ami du peuple* la correspondance précitée.

Quant au jeune De Gaspé, sa carrière de sténographe à la Chambre d'Assemblée était nettement compromise après ces deux malheureux incidents. Quel journal, même bureaucrate, aurait pris le risque de l'embaucher ? Il ne lui restait qu'à se faire oublier pour un bon moment avant de reparaitre dans les milieux journalistiques. C'est ce qu'il fit pendant le reste de l'année qu'il passa au sein de sa famille. Dans l'isolement du Manoir de Saint-Jean-Port-Joli on était plus calme. On lisait beaucoup, parfois à haute voix le soir, et en français et en anglais. Parmi les romanciers, c'était Ducray-Duminil, Walter Scott, Charles Nodier, Edward Bulwer, Victor Hugo, Le capitaine Maryatt, Eugène Sue et Honoré de

22. *Le Canadien*, vol. V, no 115, 12 février 1836. *Plaisanterie constitutionnelle*, p. 2.

23. *L'Ami du Peuple*, Montréal, Vol. IV, no 64, 27 février 1836, *Correspondance*, p. 2. Le journal ajoutait pour la défense de son correspondant en page 3: « La Chambre s'est prêtée à cette condamnation toute arbitraire avec une complaisance qui nous persuade que le plus grand crime de M. Aubin n'était pas d'avoir accompagné M. de Gaspé dans son expédition parfumante, mais bien d'être le rapporteur de l'*Ami du Peuple* et d'avoir parfois peint certains membres avec trop de naturel. »

Voir aussi sur cette question, Jean-Paul Tremblay, *A la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, P.U.L., 1969, p. 24. (Vie des Lettres canadiennes, no 7).



Balzac. On lisait aussi des poètes et des essayistes comme Volney et La Mennais.<sup>24</sup> L'atmosphère était vraiment toute culturelle. La lecture n'était cependant pas la seule distraction. On chantait de même beaucoup; le père avait tout un répertoire de vieilles chansons du régime français qu'il aimait fredonner. Et puis il y avait les histoires des habitants qui n'étaient pas sans attrait, leurs légendes et leurs contes dont on se régalaît des soirées entières, surtout lors des excursions de pêche ou de chasse.

Le plus étrange, c'est qu'on notait parfois des ressemblances entre ce qu'on avait lu chez des auteurs modernes, dits romantiques, et ce que l'on entendait ou même voyait autour de soi. On en discutait volontiers. C'est du rapport entre certaines lectures et quelques faits observés dans la seigneurie même, semble-t-il, qu'est née l'idée d'un roman qui décrirait les moeurs des habitants. Ce serait une chose inouïe que de faire sa rentrée à Québec avec un manuscrit de roman. Ce serait pour le moins une sorte de bombe... littéraire; car jamais aucun Canadien ne s'était encore risqué dans ce genre suspect. De Gaspé, le père, favorisa le projet de son fils, y apporta même, comme un maître attentif au travail de son ancien élève, une contribution que nous essaierons d'établir.

Quant au sujet de ce roman, il n'y avait qu'à regarder autour de soi pour le trouver. Dans le bas de paroisse vivait précisément un habitant, original et un peu toqué, que tout le monde se montrait du doigt parce qu'il faisait des expériences mystérieuses. Il était envoûté par les *Secrets du Petit Albert* et on disait qu'il s'adonnait à la magie noire dans l'espérance de trouver des trésors cachés. On racontait qu'il s'était même procuré à cette fin, voici quelques années, la main desséchée d'un charlatan des environs pendu pour meurtre.

C'est sur ces données locales et autres semblables, dans le goût du roman gothique que le jeune De Gaspé bâtit le sien. Au début de 1837, le roman est achevé. Mais il reste à trouver un éditeur et surtout des souscripteurs. Quel imprimeur en effet oserait se risquer dans une autre équipée du jeune De Gaspé ? Celui-ci

---

24. Cette liste incomplète d'auteurs contient uniquement ceux qu'Aubert de Gaspé cite dans son texte ou en épigraphe aux divers chapitres de son futur roman.

consulte, fait des calculs, dresse la liste des amis sur lesquels il peut compter et leur écrit nerveusement sa fierté d'être auteur en même temps que ses appréhensions quant à la publication de son livre. Une de ses lettres nous a été conservée. Elle est adressée à un ancien condisciple du collège de Nicolet, Lewis-Thomas Drummond, maintenant avocat à Montréal. Comme elle est inédite, il vaut la peine de la citer in extenso:

*St Jean Port Joli*

*23 Février 1837*

*Mon cher Drummond,*

*Me voilà auteur! Et comme tu devais t'y attendre, je demande ton patronage [sic] en attendant ton opinion sur le petit ouvrage que je vais publier. Ne sachant pas correctement le lieu de ta résidence je ne sais si cette lettre te parviendra — néanmoins j'écris toujours. Tu me rendrais un grand service si tu voulais me faire circuler dans Montréal une liste de Souscription comme suit:*

*Liste des Souscripteurs*

*à*

*« L'Influence d'un Livre »*

*Roman Historique*

*par*

*P. A. De Gaspé, junr*

*Prix 5s [chelins] à la livraison.*

*Aussitôt que tu en aurais un certain nombre fais moi le savoir afin que je puisse calculer combien il me faudra de copies. Je compte beaucoup, cher ami, sur ton influence et ton infatigable vigilance car l'impression sans la brochure va me couter £64 [livres] et ce n'est pas dans Québec que je puis trouver 256 Souscripteurs. Tu pourras garder la liste et me faire connaître le montant seulement. Je n'ai seulement pas le temps de consacrer quelques lignes de cette lettre à notre ancienne amitié, tant je suis pressé. Excuse moi. Adieu.*

*Ton ami jusqu'à la mort.*

*De Gaspé*

*L. T. Drummond, Ec[ui]er*

*Montréal.*<sup>25</sup>

25. Bibliothèque de l'université de Montréal. Collection Baby, Correspondance. Cette lettre est classée avec les lettres de De Gaspé, père.

Nous n'avons pas la réponse de Drummond à cet appel pressant. Mais comme il était très obligeant, au dire de Barthe, il dut s'occuper de la chose.<sup>26</sup> En tout cas l'imprimeur trouvé à Québec fut William Cowan qui tenait boutique avec son fils au numéro 9 de la rue de la Fabrique. Le roman fut annoncé pour la première fois, le 14 avril, dans le *Télégraphe* en ces termes:

« L'Influence d'un livre, roman historique... Cet ouvrage paraîtra au commencement de mai prochain, prix 5s [chelins] payables à la livraison. Des listes de souscriptions sont déposées à l'Hôtel Albion et à cette imprimerie. »<sup>27</sup>

C'est-à-dire à l'imprimerie de Peter Ruthven, no 4 Côte de la Basse-Ville, qui éditait le *Télégraphe*. De plus dans le même numéro et dans le suivant du 17 avril, paraissait tout le chapitre III, intitulé le *Meurtre*. Le roman était aussi annoncé à Montréal, une semaine plus tard, dans le *Populaire*, nouveau journal que venaient de fonder Léon Gosselin et Le Blanc de Marconnay.<sup>28</sup> L'annonce disant que « la souscription est ouverte au bureau du *Populaire* et à la Librairie canadienne de C.-P. Leprohon », fut répétée de semaine en semaine une trentaine de fois avant que le livre parût au début de l'automne suivant. *Le Populaire* ne se lassait pas de l'annoncer. C'était pour lui une manière de remercier le *Télégraphe* de Québec qui avait salué avec enthousiasme cette feuille utile et agréable en citant le 14 avril, l'appel *A la jeunesse canadienne* qui était tout un programme. « Il [*Le Populaire*] recueillera la plus douce récompense qu'il puisse ambitionner s'il parvient à former des écrivains pour le pays, à initier des catéchumènes dans la politique, et concourir à la gloire de la littérature canadienne ». <sup>29</sup>

La tendance politique du *Populaire* était nettement bureaucratique. Pour sa part, le *Télégraphe* s'était imposé pour règle « d'éviter aussi soigneusement que possible toute tendance à une couleur politique quelconque ou qui pourrait amener de longues controver-

26. J.-G. Barthe, dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle*, témoigne de la grande obligeance de Drummond « toujours disposé de la même façon chaque fois que l'occasion s'offrit à lui de venir ainsi au secours des écoliers de Nicolet, surtout ceux de sa classe. . . » pp. 277-278.

27. *Le Télégraphe*, vol. I, no 12, 14 avril 1837, p. 1.

28. *Le Populaire*, vol. I, no 6, 21 avril 1837.

29. *Le Télégraphe*, *ibid.*, p. 1.



ses toujours fatigantes pour le public et le plus souvent peu méritoires pour leurs auteurs » ». <sup>30</sup>

Au demeurant, le *Télégraphe* n'eut qu'une durée éphémère. Il disparut le 3 juin, après le vingt-deuxième numéro, bien avant que paraisse le roman du jeune De Gaspé. Toutefois il avait apporté sa petite contribution à la littérature. James Huston y puisera quelques extraits pour son *Répertoire national*, en particulier la nouvelle d'Ulric-Joseph Tessier, intitulée: *Emma, ou l'amour malheureux*. <sup>31</sup> C'est Huston aussi qui nous apprend que le *Télégraphe* a été fondé par N. Aubin et De Gaspé. <sup>32</sup> Mais, chose curieuse, leurs noms ne figurent nulle part à titre de rédacteurs. Le véritable propriétaire était un certain Henry Vasseur, libraire, rue du Palais. Dans le numéro du 24 avril, on apprend que « PH. A. De Gaspé, Jr Ecr, est autorisé à recevoir des souscriptions. . . » <sup>33</sup> C'est un indice qu'il fut associé d'assez près à l'entreprise mais pas nécessairement à la fondation elle-même du journal. Quant au nom d'Aubin on ne le trouve qu'une seule fois au bas d'un poème qui n'était pas inédit. <sup>34</sup> On s'explique mal qu'aucun article ne porte la marque de son esprit satirique. Mais il se reprendra bientôt dans le *Fantasque* qu'il fondera en août 1837.

Pour revenir au roman du jeune De Gaspé, il fallut encore attendre jusqu'à la mi-septembre avant que *L'Influence d'un Livre* sorte des presses de Cowan et fils. Entre temps la situation politique s'était encore envenimée. La courte session du mois d'août, qui n'avait duré que huit jours, avait acculé le pays à une impasse. Les assemblées politiques échauffaient chaque jour davantage la population. Les « Fils de la liberté » entraient en scène du côté de Montréal et du Richelieu. La poudre était dans l'air. Le moment était donc peu propice au lancement d'un roman. Aussi *Le Populaire* fut-il le seul journal à en parler. Le 22 septembre il annonce que *L'Influence d'un livre* est enfin en vente chez Leprohon à Montréal et il ajoute: « L'empressement du public n'est pas en arrière du mérite de l'ouvrage et chacun voudra se procurer un livre qui peint

30. *Le Télégraphe*, vol. I, no 1, 22 mars 1837, p. 1.

31. *Le Télégraphe*, vol. I, nos 19 et 20, 1er et 3 mai 1837. Aussi *Le Répertoire National* de James Huston, vol. II, Montréal, 1848, pp. 17-30.

32. *Le Répertoire National*, vol. IV, 1850, p. 405.

33. *Le Télégraphe*, vol. I, no 16, 24 avril 1837, p. 1.

34. *Ibid.*

des scènes passées sur les bords du Saint-Laurent. Nous nous proposons de rendre compte incessamment des parties les plus saillantes de cette production d'une plume canadienne ». <sup>35</sup>

Cette annonce publicitaire était due à la plume française de Le Blanc de Marconnay. Trois jours plus tard, le 25 septembre, lorsqu'il eut pris connaissance du roman, le ton change. Quelque chose évidemment a dérouté et même choqué le critique français. Ce sont les principes énoncés dans la préface, comme le rejet de La Harpe et des unités classiques, l'exaltation de Shakespeare et en général un trop grand modernisme. Le Blanc de Marconnay n'ose pas retirer complètement sa sympathie à l'auteur. Il concède que son roman « est très bien écrit », qu'il « étale un luxe d'érudition extraordinaire », que la partie typographique est soignée et présente un aspect tout-à-fait européen ».

Cela n'est pas étonnant, car M. De Gaspé est un homme très cultivé. Il « dévorait tout ce qu'il rencontrait. Il ne se promène jamais, il ne met jamais le pied sur un bateau-à-vapeur, il ne monte jamais à cheval sans avoir un livre sous le bras, et ce qui est le mieux, c'est qu'il lit religieusement; puis il possède une mémoire telle qu'il est capable de vous débiter cent vers de Bertaud et deux cents vers de Byron sans se tromper d'une syllabe! » <sup>36</sup>

Mais le fond de sa pensée, Le Blanc de Marconnay l'exprimait dans les réserves suivantes:

*« Nous croyons cependant devoir lui [à l'auteur] faire observer que ce n'est pas la critique du dix-huitième siècle qui se donne le tort très grave d'exiger les règles d'unités dans toutes les conceptions littéraires; c'est la rhétorique de tous les temps qui a posé ces bornes immuables et comme devant être l'objet du respect de tous les écrivains ».*

Et plus loin :

*« M. de Gaspé, qui a tant lu, paraît avoir peu médité Boileau qui nous semble une autorité un peu plus respectable que Victor Hugo, et nous persistons à croire qu'en étudiant le cours de littérature de La Harpe, on risquera beaucoup moins de faire un*

35. *Le Populaire*, vol. I, no 72, 22 septembre 1837, p. 4.

36. *Ibid*, vol. I, no 73, 25 septembre 1837, p. 3.

*mauvais ouvrage qu'en puisant ses inspirations dans Han d'Islande ou dans Bug-Jargal.* »<sup>37</sup>

Ce sont là des propos qui rappellent singulièrement ceux que tenaient, en France, dix ans plus tôt, les hommes de la génération précédente, adversaires du romantisme. Ils préludent aussi à l'abat-tage en règle que le même *Populaire* servira à De Gaspé, quinze jours plus tard, sous la plume d'un correspondant qui signe Pierre-André. Mais n'anticipons pas.

Le Blanc de Marconnay trouvait encore à louer autre chose d'assez inattendu dans *L'Influence d'un livre*, la dédicace: « L'ouvrage est dédié à Thomas C. Aylwin, écuyer, et cet hommage nous paraît bien mérité, car Mr Aylwin est le *mécène* des littérateurs comme le protecteur le plus dévoué de tous les étrangers ». <sup>38</sup>

Le titre de mécène dans une critique littéraire n'est certes pas déplacé. Cependant nous nous sommes demandé ce que le « protecteur des étrangers » venait y faire. Il nous a semblé qu'il y avait là anguille sous roche. Marconnay était Français. Arrivé au Canada à quarante ans, vers 1834, il avait des idées littéraires très dix-huitième siècle. Mais au point de vue politique il était au service du plus offrant. D'abord collaborateur de la *Minerve*,<sup>39</sup> il s'était brouillé avec Duvernay et était considéré comme un transfuge. En présentant ainsi des fleurs à Aylwin, il faisait sa cour à un membre actif de l'Association constitutionnelle.

Aylwin était en effet un avocat influent et brillant — sous l'Union il sera ministre, puis juge. Mais il n'était guère prisé des Patriotes qui lui reprochaient, en plus de son attitude politique, sa conduite privée. On le vit bien à l'occasion d'un duel qu'il eut avec Robert Shore Mines Bouchette au mois d'octobre 1837. « Deux balles furent échangées sans résultat. . . dit Fauteux. Mais si l'anatomie des deux combattants resta indemne, il n'en fut malheureusement pas de même de leur réputation. . . placée entre deux presses féroce-ment adverses. . . »<sup>40</sup>

37. *Ibid.*, vol. I, no 73, 25 sept. 1837, p. 4.

38. *Ibid.*,

39. Il publie dans la *Minerve* en 1936 une chanson sur la Saint-Jean-Baptiste, reproduite dans le *Répertoire National*, vol. I, 1848, p. 344.

40. Fauteux, Aegidius, *Le Duel au Canada*, pp. 207-208.



Le compte rendu en anglais de ce duel dans le *Liberal*, journal de Bouchette, traduit par la *Minerve*, colportait qu'Aylwin « a déjà été arrêté publiquement dans les rues de Québec en état d'ivresse, et logé dans la prison commune du district et cela aussi récemment que l'hiver dernier. »<sup>41</sup>

Ce genre de diffamation, apparemment dans les moeurs du temps, est fort loin de la littérature. Aussi la reproduisons-nous ici uniquement parce qu'elle sera plus tard, à quelques nuances près, servie à notre romancier. En s'inscrivant comme « un admirateur de ses talents. . . et son ami sincère », le jeune De Gaspé exprimait sans arrière-pensée à l'endroit d'Aylwin sa gratitude envers celui qui l'avait aidé dans ses mauvais jours.

A Québec si la situation politique était plus calme qu'à Montréal, cela ne veut pas dire que le petit roman de De Gaspé retint davantage l'attention. Au contraire, il est même assez étonnant de constater que pas un seul journal ne signala sa parution, ni le premier *Fantasque* de son ami Aubin, ni le *Canadien*, ni le *Mercury* dont De Gaspé avait pourtant été le courriériste parlementaire. Tout se passe comme s'il y avait une conspiration du silence en représailles des anciennes fredaines de l'auteur. Aux yeux d'Etienne Parent d'ailleurs, écrire un roman était une occupation frivole. Il recommandera aux jeunes gens d'étudier l'économie politique plutôt que de lire des romans.

Toutefois la *Gazette de Québec* du 24 octobre publia une remarquable lettre adressée à M. l'Editeur par De Gaspé lui-même en réponse à une critique fort mesquine parue dans le *Populaire* du 10 octobre précédent sous la signature de Pierre-André. Ce critique, tout comme Le Blanc de Marconnay, ne trouvait que le style à louer dans le roman. Pour le reste, il énumérait chapitre après chapitre — et il y en a quatorze — une longue série de griefs que l'on peut ramener aux suivants: sujet invraisemblable et même contraire aux moeurs du Canada; plan qui répugne « aux règles des convenances » (sans doute les unités); légendes ou « contes en l'air » qui font hors-d'oeuvre; citations superflues, surtout quand elles sont en anglais. Et

41. *La Minerve*, vol. XI, no 72, 23 octobre 1837, p. 2.

enfin, pourquoi citer Shakespeare quand on a Corneille et Racine ?  
etc. . .<sup>42</sup>

De Gaspé répond avec beaucoup de finesse à ces reproches. Il relève les unes après les autres les erreurs d'interprétation. Sa réponse nous est très précieuse, car elle apporte non seulement des précisions à son roman mais révèle sa façon de concevoir la littérature: il n'a jamais voulu dépeindre tous les Canadiens; il s'est inspiré de personnages et de faits qu'il a observés à Saint-Jean-Port-Joli; les différentes parties de son roman sont suffisamment liées entre elles; son critique n'entend rien à la légende; les citations qu'il a faites sont justifiées par le contexte. Quand à Shakespeare, il le regarde comme « le premier poète de l'univers »; enfin il plaint « beaucoup ceux qui nés dans un pays anglais ne possèdent pas cette langue sublime et énergique. »<sup>43</sup>

Pierre-André revint à la charge dans *le Populaire* des 15 et 17 novembre. Il ressassa ses mêmes griefs.<sup>44</sup> Mais De Gaspé ne répondit plus et là devait s'arrêter la polémique entre les deux opposants. Ou plutôt, elle eut son dénouement dans une « Correspondance » qu'un censeur, dont les initiales J. B. P. n'ont pu encore être identifiées, adressa à *la Gazette de Québec*. Ce vieux moraliste, sans doute un Français installé temporairement au Canada, puisqu'il écrit: « Peut-être reviendrai-je en si beau pays! », veut faire la leçon à ces jeunes littérateurs qui commencent à s'exprimer dans les journaux. Sous le titre de *Quelques considérations sur la littérature canadienne* il leur dicte les règles à suivre contre « l'esprit à la mode, qui se fourre partout », un peu comme l'a fait Leblanc de Marconnay, et les sujets à choisir ou à proscrire pour donner naissance à cette littérature.

« Jeunes Canadiens, écrit-il, fortunés amis des Muses, laissez là, de grâce, vos Alchimistes, vos charades et vos énigmes; laissez même vos frivoles bluettes sur l'amour profane. Taisez vos adorations, vos protestations, vos rêves d'or, vos apothéoses d'Anaïs imaginaires ou platoniques. »<sup>45</sup>

42. *Le Populaire*, vol. I, no 80, 10 octobre 1837.

43. *La Gazette de Québec*, vol. 75, no 6063, p. 1 et 2, 24 octobre 1837.

44. *Le Populaire*, vol. I, nos 94 et 95, 15 et 17 novembre 1837.

45. *La Gazette de Québec*, 10 février 1838.

Puis s'adressant nommément à quelques-uns de ces jeunes, il les apostrophe ainsi :

*« Vous, monsieur Pierre-André, dites-nous moins souvent que vous êtes extrêmement jeune, afin de nous laisser croire que votre talent, qui vraiment existe et que j'admire parfois, croît et mûrit de jour en jour. Entre tous les rivaux que le journalisme vous donne, c'est justice de vous accorder le premier rang. »*<sup>46</sup>

Il blâme aussi J.-G. Barthe qui s'est rendu ridicule sous le pseudonyme de Marie-Louise avec des « sujets futiles, forcément agrandis par l'enflure des idées et les *sesquipedalia verba*... »

Et il ajoute :

*« En fait de compositions ampoulées, on peut citer pour témoin son dithyrambe aux littérateurs canadiens. Encore un coup pareil et vous les tuez tous, cher ami. »*<sup>47</sup>

Bref, si dans son appréciation J.B.P. montre quelque partialité envers Pierre-André, il est beaucoup moins indulgent pour Barthe. Quand vient le tour du jeune de Gaspé, il est tout à fait impitoyable. Il lui assène en post-scriptum à sa correspondance un coup mortel, vrai pavé de l'ours, qui a tout l'air d'un règlement de compte :

*« Il paraît que grand a été le mécompte des souscripteurs, au sujet du salmigondis-historico-poétique de M. De Gaspé. Tous attendaient bonnement une excellente moralité, embellie de tous les charmes du style. Ce devait être, disait-on, la peinture d'un jeune coeur qui, séduit par de mauvaises lectures ou par d'autres voies pernicieuses, et livré à la fougue des passions, aurait été rendu à la vertu par l'influence d'un livre, ou bien, vice versa; un titre aussi expressif devait annoncer le triste état d'un jeune homme qu'une sage éducation, des vertus naissantes, d'heureuses qualités de l'esprit et de coeur rendaient aux siens un sujet d'orgueil et d'espoir, et pour la société, le préparaient comme une nouvelle recrue propre à y remplacer peut-être un jour quelqu'un de ses plus honorables vétérans; mais que l'influence d'un livre aurait séduit et corrompu, en livrant son esprit à l'indifférence religieuse, et son coeur au joug tyrannique de quelque passion dégradante. — Après une telle attente, jugez si on a dû tomber des nues à l'apparition de l'oeuvre. »*<sup>48</sup>

46. *Ibid.*

47. *Ibid.*

48. *Ibid.*



La citation est longue, mais je tenais à ne pas l'abrégier parce qu'elle est jusqu'ici à peu près passée inaperçue dans l'histoire du roman canadien; parce que l'auteur, jonglant avec un titre qui l'a visiblement dérouté, voudrait, au nom d'une moralité à l'eau de rose, que le contenu de l'ouvrage soit celui qu'il imagine et partant en déforme complètement le sens avec mauvaise foi; et parce qu'enfin, vingt-cinq ans plus tard, Aubert de Gaspé le père aura encore en mémoire cette incompréhension critique lorsqu'il y fera discrètement allusion dans les premières pages des *Anciens Canadiens*.<sup>49</sup>

Avant de clore cette petite bataille romantique autour de notre premier roman, il reste à nous demander qui était Pierre-André. D'après sa collaboration régulière au *Populaire*, on peut déduire que c'était le pseudonyme d'un tout jeune homme qui disait avoir seize ans et demeurait aux Trois-Rivières. Audet et Malchelosse l'ont d'abord identifié comme étant Guillaume Barthe<sup>50</sup>. Mais cela nous a semblé insuffisamment prouvé. D'abord l'âge ne concorde pas. Barthe est né en 1816. Condisciple du jeune De Gaspé au collège de Nicolet, il était resté en relation avec lui et a toujours professé à son endroit une admiration certaine. Dans *Le Canada reconquis par la France*, énumérant les auteurs canadiens, il mentionnera « M. de Gaspé, mort jeune encore, après avoir laissé son *Influence d'un livre*, qui annonçait un talent hors ligne. »<sup>51</sup> Puis dans ses *Mémoires* il dira:

« Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur de ce livre charmant *L'Influence d'un livre*, qui fit dans le temps sa sensation... ve-

49. « J'entends bien avoir mes coudées franches, écrira-t-il, et ne m'assujétir à aucunes règles prescrites, — que je connais d'ailleurs, — dans un ouvrage comme celui que je publie. Que les puristes, les littérateurs émérites, choqués de ces défauts, l'appellent roman, mémoire, chronique, *salmigondis*, *pot-pourri*: peu m'importe!... » *Les Anciens Canadiens*. Québec, Desbarats et Derbishire, 1863, p. 8.

Dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. X, de 1871 à 1880, à l'article Aubert de Gaspé, j'ai établi pour la première fois le rapport entre le *salmigondis critique* de la *Gazette de Québec* et l'emploi ironique du même vocable par l'auteur des *Anciens Canadiens*. Ce rapprochement, avec bien d'autres arguments, détruit la légende répandue par l'abbé Henri-Raymond Casgrain que le vieil auteur ne prit la plume qu'après l'invitation lancée par les *Soirées canadiennes* à « raconter les délicieuses histoires du peuple » (épigraphe de Charles Nodier). Voir à ce sujet *L'Enjeu des « Anciens Canadiens »* dans le *Cahier des Dix*, no 32, 1967, pp. 223-254.

50. Audet, Francis-J., et Malchelosse, Gérard. *Pseudonymes canadiens*, Montréal, Ducharme, 1936. 189 p.

51. Barthe, J.-G. *Le Canada reconquis par la France*. Paris, Ledoyen, 1855, p. 271.

*nait de fois à autres passer quelques jours à Trois-Rivières, chez M. Vallières, ce qui était une bonne fortune pour moi en ce qu'il me procurait des récréations nouvelles... »*<sup>52</sup>

Les *Souvenirs* de Barthe sont de 1885. Le temps aurait-il pu atténuer ses impressions premières ? Voici un autre témoignage, cette fois contemporain de la polémique. Dans une épître intitulée *Aux littérateurs canadiens*, le dithyrambe même auquel J.B.P. s'en est pris, il célèbre à l'occasion du nouvel an ses jeunes confrères écrivains :

*Deux brillants lauréats ont surchargé leurs fronts  
Des palmes orgueilleux [sic] des poétiques monts:  
Le jeune Pierre-André, l'aimable Solitaire,  
Deux chantres orgueilleux, qu'en ce coin de la terre,  
Les reines du Parnasse honorent de leurs dons.  
Le nom de De Gaspé, par dessus mille noms,  
Surgit, tout glorieux, exalté par les muses:  
Il grandira toujours pour la gloire des muses !*<sup>53</sup>

Ces vers pompeux et maladroits, que Barthe signe de son nom, englobent d'abord dans un même éloge Pierre-André et l'aimable Solitaire avant de hisser De Gaspé au premier rang des littérateurs de sa génération. Par conséquent ils rendent invraisemblable l'attribution à Barthe lui-même du pseudonyme de Pierre-André, comme Audet et Malchelosse l'ont d'abord cru. Aujourd'hui il n'y a plus de doute quant à l'identité de celui qui se cachait sous ce prénom composé. Yves Garon a résolu l'énigme par le recoupement de plusieurs poèmes publiés d'abord dans le *Populaire* et repris plus tard dans le *Répertoire National* de James Huston, cette fois sous son vrai nom qui était [André]-Romuald Cherrier (1821-1863). Il identifie de la même manière sa soeur, Josephite-Odile (1819- ), l'Anaïs que J. B. P. jugeait « imaginaire ou platonique » !<sup>54</sup>

Quant au Solitaire, qualifié tour à tour d'aimable, de tendre et de glorieux, qui figure aussi dans le poème de Barthe, nous savons

52. Barthe, J.-G. *Souvenirs d'un demi-siècle*, pp. 318-319. Barthe étudiait le droit dans l'étude de Vallières de Saint-Réal.

53. *Le Populaire*, vol. I, no 118, 17 janvier 1838.

54. Garon, Yves. *Qui était « Pierre-André » ... ?* Dans « *Revue d'histoire d'Amérique française* », vol. XX, no 4, mars 1967, pp. 566-571.

maintenant par Jeanne d'Arc Lortie qu'il s'agit de N.-D.-J. Jeaumenne, instituteur de Saint-Ours.<sup>55</sup>

Ces années 1837 et 1838, marquées surtout par l'agitation politique, laissent quand même place à une certaine effervescence poétique de la part de tous ces jeunes gens épris de littérature. Cependant pour la famille de Gaspé, l'avenir s'annonçait bien sombre. On se rappelle que le père avait été forcé de se retirer à Saint-Jean-Port-Joli. Après seize ans d'une vie relativement paisible à laquelle il avait fini par se complaire, voici qu'à la suite de procédures compliquées, tant de la part de ses créanciers que de la Couronne, il est contraint de revenir à Québec le 27 mai 1838. (Simple coïncidence, c'était le jour même de l'arrivée de Lord Durham). L'emprisonnement pour dettes à cette époque n'était pas encore aboli; il ne le sera qu'en 1849. Et le pauvre seigneur insolvable fut alors écroué dans la prison de Québec jusqu'en octobre 1841, soit une durée de trois ans, quatre mois et cinq jours. Pendant ce temps, sa nombreuse famille de dix enfants encore à charge, sept filles et trois garçons tous mineurs, dont l'âge s'échelonnait entre vingt ans et treize mois, trouve refuge chez la grand'mère Catherine Tardieu de Lanaudière, veuve d'Ignace Aubert de Gaspé, demeurant en la rue Sainte-Anne, à quelques pas de la prison de la rue Saint-Stanislas.

Son épouse, Suzanne Allison, vraisemblablement aidée par son fils Philippe, prépare aussitôt une requête pour faire libérer son mari de prison et la fait parvenir au « Très Honorable Comte Durham » le 24 juin. Dans cette longue lettre, très pathétique, elle exposait la pénible situation où elle se trouvait avec ses enfants. Elle évoquait les seize années de souffrance qu'ils avaient dû endurer. Elle se plaignait de la dureté et de l'ingratitude de certains créanciers à l'endroit de son mari. Elle insistait sur leur loyauté envers la Souveraine. Elle le priait enfin de lui accorder une entrevue « afin qu'au moins elle puisse exposer au représentant d'une grande Reine tout ce qu'il y a de douleur dans le coeur d'une épouse, dans un coeur maternel. »<sup>56</sup>

55. Lortie Jeanne d'Arc. *La Poésie nationaliste au Canada français*. Québec, P.U.L., 1975, p. 220.

56. Archives publiques du Canada. RG4 b20, vol. 25, pp. 9215-9224.



Nous ne savons pas exactement comment fut accueillie cette requête personnelle d'une femme en détresse. S'il y eut une réponse, elle fut sans doute diplomatique et négative. Un accusé de réception du secrétaire Charles Buller peut-être, mais certainement pas l'entrevue sollicitée avec le Gouverneur-enquêteur. Celui-ci, on le conçoit, avait bien trop d'autres chats à fouetter pour accomplir sa mission. En tout cas les jours et les mois passèrent sans que rien ne vint changer la situation de la famille éprouvée. Au chapitre dix des *Anciens Canadiens* Philippe Aubert de Gaspé transposera de façon allusive et romanesque, dans les confidences de Monsieur d'Egmont, le bon gentilhomme, à Jules d'Haberville, l'état d'âme qui était le sien en pareilles circonstances.

Que faisait alors son fils devenu silencieux par suite des critiques injustes à l'endroit de son livre ? On ne voit pas qu'il ait retrouvé d'emploi dans aucun journal. Pour échapper à l'atmosphère plutôt déprimante qui entourait la demeure de sa grand-mère et la prison voisine où était confiné son père, il allait souvent rencontrer ses amis, Napoléon Aubin et Thomas Aylwin. En leur compagnie, il pouvait au moins évoquer le souvenir de ses anciennes fredaines et noyer les soucis du présent. La bonne humeur d'Aubin qui depuis la fondation du *Fantasque*, en août 1837, déridait les Québécois avec ses propos satiriques, saugrenus et mordants sur les événements et les hommes en place, depuis le gouverneur jusqu'au chef de police, devait lui être une diversion agréable. On en a un exemple amusant dans l'entrefilet que le journaliste frondeur fit paraître dans son journal. Ridiculisant le genre de critique exercé par J. B. P., il prête à un étranger une interprétation absurde de *l'Influence d'un livre*. Et il trouve le tour de mêler à cette coccasserie le nom de Charles Buller qui vient de repartir pour l'Angleterre avec son maître démissionnaire.

« A propos de ces ignorants Canadiens (comme dit le tout séduisant Chs. Buller) nous nous rappelons un petit fait qui montre la mesure des connaissances générales de la classe entièrement éduquée. On présentait à un savant anglais de notre ville, homme qui se trouverait profondément offensé si on lui faisait entendre qu'il est un ignorant; on lui présentait, disons-nous, la liste de souscription à un ouvrage écrit par un de ces ignorants Canadiens et intitulé *l'Influence d'un livre*, roman historique, « *D—that book* », répondit sérieusement notre érudit de l'air du mon-

de le plus capable, « *I have read it a hundred times in Arytoast, Influence of the liver on roman history !!!* » (*Au diable ce livre, je l'ai lu cent fois dans Airytoste: l'Influence du foie sur l'histoire romaine!*)<sup>57</sup>

C'était là une revanche bien anodine mais qui faisait d'une pierre deux coups puisqu'elle visait un critique outrecuidant et le secrétaire Buller, qualifié de « petit maître » par Lord Brougham. Elle dut quand même faire sourire les deux de Gaspé quand ils en prirent connaissance. Dans ces badinages, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. Mais le *Fantasque* était suspect. Il « produit, jugeait-on, un très mauvais effet en autant qu'il ridiculise les actes de l'administration. »<sup>58</sup> Aussi le chef de police du district de Québec, Thomas Ainslie Young, déjà pris à parti par le journal, scrutait-il chaque numéro à la loupe pour y dépister des propos séditieux. Dans celui du 26 décembre, il s'arrêta sur un poème de Barthe dédié *Aux Exilés politiques canadiens* et le relut plus d'une fois pour bien comprendre :

*Les fils des Canadas, amants de liberté,  
Perdant leur vain espoir dans un sceptre insensé  
Et d'un généreux sang rachetant leur patrie,  
Bravèrent dans nos champs la mitraille ennemie;*

*O peuple! jette un funèbre feston  
Sur leur tombeau. . . bats le mâle clairon!  
Couvre de drapeaux sombres  
Les tombeaux et leurs ombres!*

*Baise leur cendre sainte au fond de leur cercueil,  
Erige un monument qui fasse ton orgueil,  
Leurs noms, en traits de feu, dans ta généreuse âme  
Sont gravés pour jamais!*<sup>59</sup>

Le poème parlait aussi de « tyrans souillés d'iniquité », de « sanguinaires vautours » et de « martyrs sacrifiés ». Bref, toute cette rhétorique belliqueuse fut interprétée comme un appel à la révolte

57. *Le Fantasque*, vol. I, no 41, 10 novembre 1838, p. 260.

58. Lettre du notaire F. E. Globenski, du 17 déc. 1838, citée par Jean-Paul Tremblay, *Opus cit.* p. 42.

59. *Le Fantasque*, vol. I, no 47, 26 décembre 1838. Il est intéressant de noter que Romuald Cherrier ((Pierre-André) avait publié un poème intitulé aussi *Aux Exilés politiques*, dans la *Quotidienne*, Montréal, dès le 10 juillet 1838, p. 122. Il est reproduit dans le *Répertoire national* vol. II, 1848, pp. 54-55.

et jugée crime de « haute trahison ». Pour ses méchants vers, Barthe fut incarcéré à Trois-Rivières pendant quatre mois et demi, jusqu'au 16 mai 1839.

A Québec, il y eut le 2 janvier, sur l'heure du midi, un grand déploiement militaire comme s'il s'agissait de prévenir une émeute. On procéda à la saisie brutale de la petite presse et de tous les papiers qui se trouvaient dans les bureaux du *Fantasque*. Mais le propriétaire, Napoléon Aubin, et son imprimeur, Adolphe Jacques, ne s'y trouvaient pas. Ils furent rejoints un peu plus tard dans un autre quartier de la ville.<sup>60</sup> Mais comme par hasard De Gaspé et Thomas Aylwin s'étaient rendus rue Saint-Vallier (approximativement au coin du Boulevard Langelier actuel), à la maison de Jacques gardée par la police. Ce qu'ils y ont vu et fait, nous le savons par la déposition assermentée de De Gaspé dès le lendemain devant le chef de police Young. La scène complète le portrait du généreux Aylwin.

*«...voyant la femme dudit Jacques en pleurs [il] lui demanda ce qu'elle avait; que sur sa réponse que son enfant était seul en haut de la maison et que la police ne voulait pas lui laisser quêrir; le dit Th. C. Aylwin injuria les hommes de police qui était [sic] présents les appelants unfeeling brutes, damn'd scoundrels et autres mots de cette espèce jusqu'à l'arrivée du sergent qui permit à la femme Jacques d'aller à son enfant. . . »*

Ensuite :

*«... le dit Th. C. Aylwin s'avança vers le dit Thomas A. Young Ecuyer et lui dit: Now is not this a damn'd shame? It is a stain to the British Government and to any individual who dares trample in such an infamous manner on our laws and our rights; it is entirely unconstitutional all this men are a pack of damn'd scoundrel that are put up to pillage » et autres mots à cet effet que le Déposant ne se rappelle pas. Que le dit Th. A. Young lui répondit « You want to provoke me but you shant. » Que ledit Th. C. Aylwin répondit: « I know that nothing can provoke you ». Après quoi, le dit Th. C. Aylwin monta dans la voiture ou était le Déposant et s'en vint avec lui ».<sup>61</sup>*

60. « Jacques [était] au bar [près de la rue Saint-Jean] en train de prendre un verre. On l'arrête. Aubin est rejoint un peu plus tard par le docteur Marsden [sic pour Marsden], et conduit en hâte au bureau du chef de police. » Jean-Paul Tremblay, *Opus cit.* p. 43.

61. Archives nationales du Québec. Documents relatifs aux événements de 1837 et 1838, pièces no 3236.



Cette déposition du jeune De Gaspé est son dernier geste connu dans la ville de Québec.

Quant à Jacques et Aubin, ils restèrent en prison jusqu'au 25 février. Ils y avaient bien des connaissances, entre autres, écrira plus tard Aubin dans son *Fantasque* ressuscité, « notre savant et spirituel confrère du *Canadien* [Etienne Parent] avec lequel nous fîmes jaillir maint coq-à-l'âne sur l'injustice de la justice pour adoucir les douleurs de la captivité. »<sup>62</sup>

Pour Aylwin, il passa bien près d'être arrêté lui aussi. Sa conduite fut dénoncée par Young qui, le 5 janvier, écrivait à W. F. Coffin, « assistant civil secretary » :

« *Aylwin. . . certainly ought to be arrested, his conduct is encouraging them beyond what you can imagine he boasted the other day in gaol that Government did not dare meddle with, him and stood at the Gaol Window along with Teed, Aubin and Others laughing and scoffing at the Volunteers as they passed from the review.* »<sup>63</sup>

Ce que fit De Gaspé pendant le reste de l'année 1839 nous est inconnu. Dans la préface de son petit roman, il avait écrit: « L'opinion publique décidera si je dois m'en tenir à ce premier essai. » Hélas ! l'accueil que lui firent ses contemporains ne l'encouragea aucunement à persévérer dans la carrière littéraire. Il est alors sans situation et cherche une évasion qui le mènera à l'exil.

L'abbé Casgrain fera de lui dans ses *Souvenances canadiennes* cet éloge indiscret:

« *Voilà un beau talent, aussi facile que précocé, qui aurait pu aller loin, si la dissipation de la jeunesse ne l'avait enlevé avant le temps. Il est allé mourir à Halifax, ruiné par l'abus de l'alcool. Je tiens plus d'un détail sur ce pauvre enfant prodigue de Mme Casgrain qui était cousine germaine de sa mère et confidente de ses chagrins.* »<sup>64</sup>

*Le pauvre homme !* Casgrain, s'entend. Mémorialiste, il aurait pu s'en tenir à cette appréciation simpliste et peu charitable. Mais non. Pour mieux étayer son information privilégiée, il a recours à

62. Cité par Jean-Paul Tremblay, *Opus cit.* p. 44.

63. ANQ. Documents. . . 1838, pièce no 3236.

64. Archives du Séminaire de Québec. H.-R. Casgrain, *Souvenances Canadiennes*, Tome III, chapitre 24, p. 71.

une anecdote qui rappelle étrangement les propos diffamatoires que la presse féroce de 1837 répandait sur des adversaires. Parmi tous les détails qu'il dit tenir des commérages de madame Casgrain, il a cru bon de choisir pour la postérité celui qui profère une médisance — qui étonne et détonne sous sa plume dévote — et d'accuser ainsi un malheureux fils d'être directement responsable de la mort de sa mère.

« Un jour, écrit-il, Mme de Gaspé, dont la piété égalait la grandeur d'âme, était sortie de bonne heure de chez elle pour aller entendre la messe de cinq heures qui alors comme aujourd'hui se disait régulièrement à Notre-Dame de Québec. Elle marchait seule dans le silence des rues désertes, aux premières clartés de l'aurore, lorsqu'elle aperçut couché le long du trottoir un individu qui évidemment était ivre mort. Elle s'approche, regarde et reconnaît son propre fils. Les angoisses de cette pauvre mère qui ne pouvait se consoler de ne pas ramener au bien ce fils égaré, lui causèrent une hypertrophie du cœur dont elle mourut dans un âge assez peu avancé. »<sup>65</sup>

La vérité est plus clémente et je suis heureux de pouvoir enfin la rétablir. Au début de l'automne 1840, le jeune Philippe se retrouve à Halifax où il essaie de refaire sa vie dans un milieu qui lui serait moins hostile que celui de Québec auquel il a tourné le dos. Il est d'abord dans une situation assez dépourvue, mais non désespérée. Un ancien camarade de son père lui a trouvé un poste d'instituteur à l'orphelinat de la ville (Poors Asylum). Il y enseigne environ trois mois à la satisfaction des commissaires. Puis l'occasion se présentant, il préfère retourner à son ancien métier de « rapporteur de la Chambre d'Assemblée » probablement pour le journal *The Times*. Il y travaillait depuis un peu plus de deux mois, lorsqu'il mourut subitement, après seulement vingt-quatre heures de maladie. C'était le 7 mars 1841. Il avait exactement vingt-six ans et onze mois.

Son décès fut annoncé d'abord dans le *Times* du 9 mars, et, les jours suivants, dans quatre autres journaux des provinces maritimes.<sup>66</sup> La nouvelle parvint tardivement à Québec, une douzaine de

65. *Ibid.* p. 71. A noter que Suzanne Allison de Gaspé mourut à Québec le 3 août 1847 à l'âge de 53 ans, soit six ans et 5 mois après son fils aîné.

66. « The obituaries are brief. They appear in such newspapers as *The Acadian Recorder*, March 13, 1841, page 3; *The Novascotian*, March 11, 1841, page 78; *The Christian Messenger*, March 2, 1841, page 75; *The Guardian*, March 10, 1841, page 295; *The Halifax Journal*, March 15, 1841, page 4, and *The Times*, March 9, 1841, page 79. » Lettre de Bruce Fergusson « Provincial Archivist, Public Archives, Halifax, N.S. » à l'auteur le 4 mars 1964.



jours plus tard. Elle parut successivement dans l'*Institut* et le *Mercury* du 20 mars, dans le *Canadien* du 22, et la *Gazette* du 24. C'était un avis laconique ainsi conçu :

« *Décès*: A Halifax, le 7 du courant, à l'âge de 27 ans, Philippe Aubert De Gaspé, ecr. junior, rapporteur de la Chambre d'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse, ci-devant de cette ville. »

Le *Canadien*, non plus que le *Mercury*, n'ajouta un seul mot de regret, ou ne rappela à ses lecteurs que le défunt avait été autrefois leur correspondant parlementaire.

Le soir du 20 mars 1841, dans la prison de Québec, un homme de cinquante-cinq ans, n'étant « séparé [des siens] que par la largeur d'une rue » (*Les Anciens Canadiens*, chapitre X), a versé des larmes, en lisant la lettre émouvante de son ancien camarade, Thomas Pyke, « clerk for the County of Halifax », lui décrivant les derniers moments de son fils aîné :

*Halifax 9th March 1841*

*My dear Sir*

Altho' it is now a long time since we have met, time may not have effaced the recollections of « Bye gone days » and in this recalling to memory our former acquaintance I regret I cannot do it under more gratifying circumstances, than the occurrences to which I have to allude. Early in the Fall of the past year, I was informed that a young Canadian was in a destitute situation to ascertain who this was became an object of enquiry on my part and it was not without pain, I found him to be the son of my old friend and schoolfellow P. A. De Gaspe to alleviate his condition was the next matter for consideration and knowing that a teacher was wanted for the Poors Asylum in this Town, I interestered myself with the managers of that Institution and succeeded in getting him nominated — he remained in this situation affording satisfaction to the Commissioners in the discharge of his duties for upwards of three months, but an offer to report for one of our Newspapers appearing more eligible he was induced to quit the Establishment — during his stay at the Asylum, which is in the vicinity of my residence, he frequently visited us and his conduct was always such to encourage the confident hope, that if spared, he would become a comfort to his relations — this however it has pleased the Disposer of all



human events to permit, as on Sunday evening 7th instant after a short illness of twenty four hours he was relieved from the troubles of this world — his interment took place this day — I was not made acquainted with his illness nor was so fatal a result anticipated by those attending him, otherwise I should have made it a duty to have seen him, but from all I can learn however, it would have availed little, as he was in a state of insensibility during the whole period.

As regards anything he may have left, I shall endeavour to collect the same and await such instructions as you may be pleased to give — two or three pounds may be wanted to liquidate some trifling demands against him.

In assuring you that I fully sympathise with you in those feelings which I am well aware a parent must feel, under a bereavement of this nature, let the circumstances be what they may I shall conclude that I am,

ever yours  
Thomas Pyke<sup>67</sup>

Cette lettre pénible, mais d'une grande délicatesse, a-t-elle pu, dans une certaine mesure, atténuer la douleur de parents par ailleurs déjà si éprouvés ? Elle fut cent fois lue et relue et précieusement conservée parmi les papiers de famille comme l'héritage ultime d'un fils choyé. Il nous semble qu'elle garde, en ses plis jaunis par le temps, des marques d'un irréparable chagrin.

Thomas Pyke ne disait pas où le jeune De Gaspé a été enterré. Aucun document ne permet de repérer cet endroit avec certitude. Cependant il y a lieu de croire que ce fut dans le *Poor House Cemetery*, là même où s'élève aujourd'hui la *Halifax Memorial Library*.<sup>68</sup> Il serait souhaitable d'y apposer une plaque en souvenir de l'auteur du premier roman canadien, *l'Influence d'un Livre*. Mais quel organisme voudra s'en charger ?

Luc Lacourcière

67. Lettre manuscrite en possession de l'auteur.

68. Lettre de Miss Phyllis R. Blakeley, « Assistant Archivist, Public Archives, Halifax » à M. David M. Hayne, le 27 août 1964, qui me l'a aimablement transmise. Dans une autre lettre qu'elle m'écrivait, le 28 septembre 1964, Miss Blakeley précisait : « The Halifax Poor House was burned on November 7th 1882, and 31 lives were lost. All the records were destroyed. »